



**Dominique Théophile**  
Secrétaire du Sénat  
Sénateur de la Guadeloupe

Les Abymes, le 16 août 2023

**Objet : Mutation des néo-enseignants dans les académies de l'hexagone**

Monsieur le Ministre,

Je suis régulièrement interpellé par des néo-enseignants guadeloupéens mutés contre leur gré dans les académies de l'hexagone à l'issue des concours de l'enseignement secondaire.

Chaque année, ce sont des dizaines de jeunes enseignants qui partent s'installer dans des villes et des régions qu'ils ne connaissent pas, et qui s'éloignent de leur famille et de leurs proches.

Les conséquences de ces déménagements forcés sont nombreuses et lourdes à supporter, que ce soit sur le plan financier, physiologique voire médical quand ils sont proches aidants.

Ces départs provoquent en Guadeloupe, comme dans l'ensemble des territoires d'outre-mer, un profond sentiment d'injustice quand, dans le même temps, d'autres enseignants originaires de l'hexagone font le chemin inverse.

Face à cette situation, il est urgent de réviser le centre des intérêts matériels et moraux (CIMM) afin d'apporter plus de transparence, de justice et d'humanité dans le traitement des demandes d'affectation des jeunes professeurs.

Je me tiens à votre disposition pour avancer sur cette question désormais ancienne et qui n'a, malgré les interventions de vos prédécesseurs, toujours pas obtenu de réponse satisfaisante.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

  
Dominique Théophile

**Monsieur Gabriel Attal**  
**Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse**  
**Hôtel de Rochechouart**  
**110 rue de Grenelle**  
**75007 Paris**